

Journal officiel de l'Union européenne

C 334 A



Édition
de langue française

Communications et informations

60^e année
6 octobre 2017

Sommaire

V Avis

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Commission européenne

2017/C 334 A/01

Publication d'un avis de vacance pour un poste de directeur (AD 14) — Bruxelles (Article 29, paragraphe 2, du statut) — COM/2017/10376 1

FR

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION EUROPÉENNE

Publication d'un avis de vacance pour un poste de directeur (AD 14) — Bruxelles**(Article 29, paragraphe 2, du statut)****COM/2017/10376**

(2017/C 334 A/01)

Présentation

Au sein de la Commission européenne, la direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO) se charge de la formulation de la politique de développement de l'Union européenne (UE) et de la mise en œuvre des instruments d'assistance extérieure de l'UE. La DG DEVCO promeut la cohérence entre les politiques de développement de l'UE et les autres politiques internes et externes. Elle entretient des dialogues sur la coopération et le développement avec des donateurs bilatéraux de pays tiers, des économies émergentes et des organisations internationales.

La DG DEVCO est également chargée de définir les politiques relatives à l'action extérieure, conformément au consensus européen pour le développement. De plus, la DG DEVCO favorise la coopération entre l'Union européenne et ses États membres en matière de développement et de coopération et assure la représentation extérieure de l'Union européenne dans ce domaine.

La DG DEVCO se charge, seule ou avec la participation du Service européen pour l'action extérieure, de la programmation et de la mise en œuvre pluriannuelle des instruments extérieurs de l'UE dans le domaine relevant de sa compétence. Ceux-ci sont financés par le budget général de l'Union et le Fonds européen de développement (FED).

La DG DEVCO met en œuvre une politique de coopération de manière déconcentrée à travers les délégations de l'Union européenne dans les pays tiers et auprès des organisations internationales. À cette fin, elle définit, établit et gère les systèmes de gestion, supervision, soutien et contrôle nécessaires pour atteindre les meilleurs résultats en termes de régularité, de qualité, d'effets et de visibilité des programmes mis en œuvre.

Au sein de la DG DEVCO, la direction de la politique du développement et de la coopération internationale (DEVCO.A) fournit des analyses et formule des politiques sur des questions de développement mondial. Ces questions couvrent notamment: i) les objectifs de développement durable, politique et cohérence, ii) le financement et l'efficacité du développement et les relations avec les États membres, iii) l'appui budgétaire, la gestion des finances publiques et la mobilisation des recettes nationales et iv) les relations avec les organisations internationales et le dialogue sur le développement avec d'autres donateurs, ainsi que v) les fondations et les organisations de la société civile. Elle assure la représentation au sein des forums internationaux pour les sujets relatifs au développement.

La direction A assure également le suivi de l'évolution budgétaire et juridique du cadre financier pluriannuel, notamment des sujets liés à l'action extérieure et aux instruments de financement extérieur (IFE), y compris le FED, pour mettre en œuvre l'aide extérieure, et coordonne la programmation pluriannuelle des IFE sous la responsabilité de la DG DEVCO.

Poste proposé

Le directeur sera chargé de définir l'orientation stratégique globale et d'assurer l'encadrement de la direction, sous la supervision du directeur général; il/elle sera chargé(e) de veiller à ce que la direction gagne la confiance de ses partenaires et qu'elle remplisse le rôle qui lui incombe dans le processus de transformation de la direction générale en un centre d'excellence pour les politiques de développement et la gestion de l'aide extérieure, dans le cadre du rôle et de la mission de la Commission européenne, et, le cas échéant, en coopération avec le Service européen pour l'action extérieure.

La direction fournit une orientation et un soutien pour la gestion des opérations d'appui budgétaire et d'autres programmes de DEVCO, par exemple pour soutenir les organisations de la société civile.

La direction compte un personnel d'environ 85 personnes.

Profil recherché

Le candidat retenu devra:

- avoir de l'autorité, du discernement et des capacités analytiques avérées. Il devra également présenter une grande capacité à penser stratégiquement et à proposer des idées créatives et innovatrices,
- avoir des capacités managériales avérées, être capable de diriger et d'inspirer d'importantes équipes pluridisciplinaires de professionnels hautement qualifiés, fixer des priorités et prendre des décisions,
- avoir de bonnes connaissances sur la politique extérieure et de développement de l'Union européenne, les instruments financiers utilisés par la Commission européenne, notamment le Fonds européen de développement, l'instrument de coopération au développement ainsi que les programmes thématiques et régionaux,
- posséder des connaissances et une expertise approfondies en matière de politique extérieure, de coopération internationale, de développement et d'aide extérieure; de l'expérience sur le terrain serait un atout,
- avoir une bonne connaissance générale des politiques de l'Union et des institutions européennes, ainsi que des processus de prise de décisions et d'élaboration des politiques,
- avoir une bonne connaissance et de l'expérience dans les questions relatives aux budgets, aux finances et à la gestion des ressources humaines,
- avoir une expérience probante dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques ou d'une législation efficaces et efficaces,
- avoir des connaissances avérées en matière de négociation, de communication et de coordination. Le candidat doit être capable de discuter efficacement avec des acteurs internes et externes à des hauts niveaux, et avoir une solide expérience en matière de coordination et/ou de négociation à niveau interinstitutionnel ou international.

Conditions essentielles (critères d'admission)

Les candidats doivent satisfaire, à la date limite de dépôt des candidatures, aux conditions formelles énoncées ci-dessous:

- **Nationalité:** les candidats doivent être ressortissants d'un État membre de l'Union européenne.
- **Titre ou diplôme universitaire:** les candidats doivent justifier:
 - i) soit d'un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires sanctionné par un diplôme, si la durée normale desdites études est d'au moins 4 années;
 - ii) soit d'un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires sanctionné par un diplôme et d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 1 an, si la durée normale desdites études est d'au moins 3 années (l'année d'expérience professionnelle ne pouvant être incluse dans l'expérience professionnelle postuniversitaire requise ci-dessous).
- **Expérience professionnelle:** les candidats doivent justifier d'au moins 15 ans d'expérience professionnelle postuniversitaire à un niveau correspondant aux qualifications précitées ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ L'expérience professionnelle sera prise en compte à partir de la date à laquelle le candidat a acquis les qualifications minimales lui donnant accès au poste concerné. Seules les activités professionnelles dûment attestées (c'est-à-dire un emploi rémunéré ou une activité non salariée) seront prises en compte. Les activités professionnelles exercées à temps partiel seront comptabilisées proportionnellement au taux d'occupation attesté. Les périodes d'étude ou de formation et les stages non rémunérés ne seront pas pris en considération. Les bourses, activités subventionnées et doctorats pourront être pris en compte au titre de l'expérience professionnelle jusqu'à concurrence de 3 ans.

- **Expérience de l'encadrement:** au moins 5 années d'expérience professionnelle doivent avoir été acquises à un poste d'encadrement supérieur ⁽²⁾ et devraient présenter un lien direct avec un domaine pertinent pour le poste à pourvoir.
- **Langues:** avoir une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union européenne ⁽³⁾ et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues officielles. Les jurys vérifieront lors des entretiens si les candidats satisfont à l'exigence portant sur une connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle de l'UE. Pour ce faire, ils pourront notamment mener une partie de l'entretien dans cette autre langue.
- **Limite d'âge:** ne pas encore avoir atteint l'âge normal de la retraite, qui correspond, pour les fonctionnaires de l'Union européenne, au dernier jour du mois durant lequel ils atteignent l'âge de 66 ans [voir article 52, point a), du statut] ⁽⁴⁾.

Indépendance et déclaration d'intérêts

Les candidats sont tenus de présenter une déclaration par laquelle ils s'engagent à agir en toute indépendance dans l'intérêt général, ainsi qu'une déclaration relative aux intérêts qui pourraient être considérés comme portant atteinte à leur indépendance.

Nomination et conditions d'emploi

La Commission européenne sélectionnera et nommera le directeur conformément à ses procédures de sélection et de recrutement [voir également le document synoptique sur la politique concernant le personnel d'encadrement supérieur ⁽⁵⁾]. Dans le cadre de cette procédure de sélection, les candidats convoqués à un entretien avec le comité consultatif des nominations de la Commission devront participer, au préalable, à une évaluation dans un centre animé par des conseillers en recrutement extérieurs à l'institution.

Pour des raisons fonctionnelles et par souci de rapidité, dans l'intérêt des candidats et de l'institution, la procédure de sélection se déroulera exclusivement en anglais et/ou en français ⁽⁶⁾.

La rémunération et les conditions d'emploi sont celles prévues par le statut pour les fonctionnaires de grade AD 14 de l'Union européenne. L'attention des candidats est attirée sur l'obligation imposée par le statut à tout nouveau membre du personnel d'accomplir avec succès une période probatoire de neuf mois.

Le directeur est affecté à Bruxelles.

Égalité des chances

La Commission européenne applique une politique active d'égalité des chances dans le but d'augmenter encore la proportion de femmes aux postes d'encadrement et encourage tout particulièrement les candidatures féminines.

Procédure de demande

Avant d'introduire votre candidature, vous êtes invités à vérifier soigneusement si vous remplissez tous les critères d'admission («Conditions essentielles»), notamment en ce qui concerne les types de diplômes requis, l'expérience professionnelle et d'encadrement, ainsi que vos aptitudes linguistiques. Tout candidat ne pouvant satisfaire à l'un ou l'autre des critères d'admission se verra automatiquement exclu de la procédure de sélection.

Si vous décidez de postuler, vous devez vous **inscrire par l'internet** sur le site:

<https://ec.europa.eu/dgs/human-resources/seniormanagementvacancies/>

et suivre les instructions relatives aux différentes étapes de la procédure.

⁽²⁾ Dans leur CV, les candidats indiquent, au moins pour les 5 années durant lesquelles ils ont acquis une expérience à un poste d'encadrement supérieur: 1) l'intitulé des fonctions d'encadrement exercées et les rôles pris en charge dans le cadre de ces fonctions; 2) le nombre de personnes dirigées dans le cadre de ces fonctions; 3) l'ordre de grandeur des budgets gérés; et 4) le nombre de niveaux hiérarchiques supérieurs et inférieurs ainsi que le nombre de pairs.

⁽³⁾ http://ec.europa.eu/education/official-languages-eu-0_fr

⁽⁴⁾ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1962R0031:20140101:FR:PDF>

⁽⁵⁾ http://ec.europa.eu/civil_service/docs/official_policy_en.pdf (en anglais).

⁽⁶⁾ Le jury veillera à ce qu'aucun avantage indu ne soit accordé aux candidats dont l'une de ces langues est la langue maternelle.

Vous devez disposer d'une adresse de courrier électronique valable. Celle-ci servira à identifier votre inscription et à garder le contact avec vous tout au long de la procédure de sélection. Vous êtes dès lors priés de signaler à la Commission européenne toute modification de votre adresse électronique.

Pour finaliser votre inscription, vous devrez charger un CV au format PDF **et** rédiger, en ligne, une lettre de motivation (maximum 8 000 caractères).

À l'issue de la procédure d'inscription en ligne, vous recevrez un courrier électronique confirmant que votre candidature a été enregistrée. Ce courrier mentionnera également un numéro d'inscription qui servira pour toute référence future à votre candidature. **Si vous ne recevez pas de message électronique de confirmation, cela signifie que votre candidature n'a pas été enregistrée!**

Veuillez noter qu'il n'est **pas** possible de suivre en ligne les étapes du traitement de votre candidature. Toute information concernant le statut de votre candidature vous sera communiquée directement par la Commission européenne.

Si vous présentez un handicap vous empêchant d'introduire votre candidature par voie électronique, vous pouvez envoyer votre CV et votre lettre de motivation par courrier recommandé à l'adresse suivante: **Commission européenne, Direction générale des ressources humaines et de la sécurité, Unité «Encadrement supérieur & CCN», SC11 8/59, 1049 Bruxelles, BELGIQUE**, en indiquant clairement comme référence: **Avis de vacance pour un poste de directeur à la DG DEVCO (COM/2017/10376)**. Le courrier doit être daté au plus tard du jour de clôture des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi. Toute communication ultérieure entre la Commission et vous se fera par courrier postal. Dans ce cas, vous devez joindre à votre candidature un certificat, délivré par une instance habilitée, reconnaissant votre état de personne handicapée. Veuillez également indiquer, sur papier libre, toute disposition particulière que vous estimez nécessaire pour faciliter votre participation à la procédure de sélection.

Pour tout renseignement complémentaire et/ou en cas de difficultés techniques, veuillez adresser un courrier électronique à: HR-SM-Vacancies@ec.europa.eu

Date de fermeture

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **6 novembre 2017 à 12 h 00 (midi), heure de Bruxelles**. L'enregistrement en ligne ne sera plus possible après cette date.

Il vous incombe de procéder à votre inscription en ligne dans les délais. Il vous est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer votre candidature car un encombrement des lignes ou une défaillance de votre connexion internet peut faire avorter l'opération et vous obliger à la recommencer intégralement. Une fois le délai d'inscription expiré, il ne sera plus possible de saisir des données. Les inscriptions tardives ne seront pas acceptées.

Informations importantes pour les candidats

Il est rappelé aux candidats que les travaux des comités de sélection sont confidentiels. Tout contact direct ou indirect avec des membres de ces comités est interdit aux candidats ou à quiconque agissant en leur nom.

Protection des données à caractère personnel

La Commission veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données ⁽⁷⁾.

⁽⁷⁾ JO L 8 du 12.1.2001, p.1.

ISSN 1977-0936 (édition électronique)
ISSN 1725-2431 (édition papier)



Office des publications de l'Union européenne
2985 Luxembourg
LUXEMBOURG

FR